

# ALGÉRIE. APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

page 11



## INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

**6 290**  
abonnés  
reçoivent ce numéro.  
Et vous?  
(page 16)

### 2 JEUNES SUR 3 SONT CHÔMEURS OU PRÉCAIRES\*!

\* Jeunes de moins de 25 ans non scolarisés.



# STOP!

## POUR CHAQUE JEUNE, UN VRAI TRAVAIL!

Dans le public comme dans le privé, interdiction  
des licenciements et des suppressions d'emplois!

Lire pages 3, 4 et 5



### “Unissons-nous pour la montée de toute la Lorraine sur Paris”

Le comité de liaison  
de Moselle pour l'unité  
pour l'interdiction  
des licenciements  
lance un appel.

**A la Une** page 3

### Les agents d'ErDF et de GrDF écrivent leurs cahiers revendicatifs et exigent satisfaction

Contre les externalisations  
au privé et pour les salaires,  
les assemblées générales avec  
les syndicats se multiplient.

**Actualité** page 7



### Convention nationale de “défense du pétrole et de la souveraineté populaire” au Mexique

A l'initiative  
de Lopez Obrador,  
vainqueur légitime  
de l'élection présidentielle  
de 2006.

**International** page 13

## D'où viendra l'issue ?

**L**ES sondages prédisent une abstention massive lors de l'élection européenne du 7 juin prochain. *L'Humanité* s'en inquiète, tout en reconnaissant que cette abstention n'est pas étonnante, car « *le non au traité constitutionnel de 2005 n'a cessé d'être bafoué* ». L'éditorialiste de *L'Humanité* écrit : « *La droite veut faire l'impasse sur ce débat. Les forces libérales (...) craignent la rencontre du mouvement social avec le scrutin de juin. Le mouvement social, ou plus exactement les mouvements sociaux, les millions de manifestants de janvier et de mars* » (1).

Que faut-il comprendre ? Les millions de travailleurs et de jeunes qui ont fait grève et manifesté avec leurs organisations syndicales, les 29 janvier et 19 mars, pourraient trouver satisfaction... dans l'élection européenne du 7 juin ?

Faut-il le rappeler : les travailleurs se sont mobilisés sur le terrain de la lutte de classe pour des revendications précises. Au premier rang de ces revendications : l'arrêt des plans de licenciements et de suppressions d'emplois, l'augmentation générale des salaires (les 200 euros pour tous venus de la Guadeloupe !). Ils continuent de le faire aujourd'hui dans des assemblées générales ancrées sur des revendications précises (*lire page 7*).

Quelle issue pour ce mouvement ? L'élection européenne ?

Tout parti est libre de se présenter ou pas. Pour sa part, le Parti ouvrier indépendant estime que les conditions ne sont pas réunies pour qu'une telle candidature ait un sens. On peut avoir un autre point de vue. Mais quel travailleur de Continental, de Caterpillar, de Total, etc., peut croire que son vote — dans le cadre d'institutions ficelées par les traités de Maastricht-Amsterdam, qui interdisent toute prise en compte des besoins ouvriers — permettra de faire aboutir les revendications, et en particulier d'empêcher les licenciements ? Aucun !

Alors, d'où viendra l'issue ? Aucun travailleur ne considère que les manifestations convoquées le 1<sup>er</sup> Mai, jour férié, sans action sur le terrain de la lutte de classe, permettront de faire reculer le gouvernement.

Alors ? S'il s'agit de l'emporter sur les revendications et de faire reculer les plans meurtriers du gouvernement aux ordres de l'Union européenne, c'est l'action de classe unie qui est à l'ordre du jour. C'est, dans chaque secteur, les assemblées générales sur les revendications précises ; et c'est le mouvement d'ensemble, l'action commune de tous les secteurs de la classe ouvrière le même jour sur le terrain de classe, de la grève et des

manifestations, pour bloquer la politique du gouvernement et du patronat.

Nul ne peut prétendre détenir la solution magique pour aboutir à cette situation. Mais une chose est certaine : l'obstacle majeur réside, pour l'heure, dans la position des dirigeants des partis qui, tout en se réclamant des intérêts ouvriers, se refusent pourtant à organiser l'action politique unie pour imposer l'interdiction des licenciements.

Quels que soient les choix des uns et des autres en matière électorale, ou leur point de vue sur l'Union européenne, n'est-ce pas là pourtant le devoir de tous ?

Tel est le but de la conférence nationale de délégués, à laquelle participeront des militants ouvriers de toutes tendances, les 15 et 16 mai, à Paris.

(1) Dans le même numéro de *L'Humanité* (14 avril), Pierre Laurent, coordinateur national du PCF, s'acharne à démontrer que « *le Parlement européen possède un réel pouvoir, il est même en capacité de bloquer les directives européennes* ». On lira page 14 ce qu'il en est.

## INFORMATIONS OUVRIÈRES

tribune libre  
de la lutte des classes

Dans le cadre de sa tribune libre, *Informations ouvrières*, fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité de s'exprimer librement à tout groupement ou formation politique qui entend sincèrement combattre pour l'émancipation des travailleurs. Cela sous leur propre responsabilité. L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) Informations ouvrières, présidée par Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

Rédacteur en chef :  
Lucien Gauthier.

Siège : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

• Imprimerie :

Rotinfed 2000, Paris.

• Tirage : 20 000 exemplaires.

• Commission paritaire :  
0909 C85 410.

• ISSN : 0813 9500.

• Rédaction :

Informations ouvrières  
87, rue du F<sup>bs</sup>-Saint-Denis,  
CS 30016 - 75479  
Paris CEDEX 10.

Tél. : 01 48 01 89 23.

Fax : 01 48 01 89 29.

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• Administration-  
abonnements :

Maïthé Dayan.

Tél. : 01 48 01 88 22  
01 48 01 88 41.

E-mail :  
diffusion-io@fr.oleane.com

Dépôt légal :  
à publication.



NOUS ÉCRIRE

## INFORMATIONS OUVRIÈRES

87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016  
75479 Paris Cedex

E-mail

informations-ouvrieres@fr.oleane.com

## "Ni indemnités ni mesures d'accompagnement, on veut garder notre emploi"

PAR DANIEL JEANNIN, MAIRE DE MONTENOIS (DOUBS)

**J**E vois dans ma commune tous ceux qui sont confrontés aux licenciements et au chômage comme ceux qui sentent les menaces ou pour qui ça ne va plus autour d'eux. Ils attendent une vraie prise de position politique. Ils sont anxieux, ils veulent une vraie initiative de la part des politiques.

Il y a eu les manifestations syndicales. Sur ma commune, le 19 mars, il y avait 180 personnes à la manifestation à Montbéliard ; c'est une très forte représentation pour une petite commune. Les gens sont dans l'attente d'une vraie proposition politique. Quand on s'est rencontrés le lendemain, ils m'ont dit : « *C'était bien, on était encore plus nombreux, mais demain, qu'est-ce qu'on fait ?* » Il y a toujours des pétitions à signer à la mairie pour la défense des services publics, mais cela ne suffit plus !

Les menaces sur les emplois et les licenciements produisent une angoisse des gens. C'est terrible, on voit les gens changer : ils s'aigrissent, ils s'en prennent à tout, à la misère, aux pauvres, aux institutions... C'est une vraie crise d'angoisse.

Alors, on s'organise pour emmener le maximum de monde au rassemblement du Parti ouvrier indépendant du 16 mai prochain.

Pour la deuxième conférence de délégués pour la marche unie des 15 et 16 mai, nous préparons une réunion le 11 avril avec les signataires de l'appel « *pour l'unité pour interdire les licenciements* », en particulier les gens des vil-

lages autour de Montbéliard, les ouvriers de Faurecia et Fuji, sous-traitants de Peugeot, menacés par les suppressions d'emplois et les mesures de chômage technique. L'appel à cette réunion déclare : « *On ne veut pas de bonnes indemnités ni de mesures d'accompagnement, on veut garder notre emploi.* »

On invite tous les élus à venir débattre, le sénateur-maire d'Audincourt, les maires de Mandeure et de Valentigney, et leurs conseillers municipaux. Et, bien sûr, tous les partis politiques qui se réclament des salariés et de la démocratie, Parti communiste, Parti socialiste, Parti de gauche, Nouveau Parti anticapitaliste, Lutte ouvrière, tous les responsables politiques.

Avec le budget municipal, on souffre ! On a décidé de ne pas augmenter la part communale pour les impôts locaux. Alors, on est contraint de différer certains travaux. Malgré cela, on va développer les actions en faveur de la jeunesse : nous sommes la commune la plus en pointe dans le département sur ce sujet.

On a mis en place l'an dernier, avec l'aide du département, une école du cirque. On a lancé des spectacles gratuits pour les jeunes.

Les gens ont besoin, par ces temps d'angoisse, de se retrouver entre eux pour souffler un peu. C'est très bien pris et apprécié, y compris par les adversaires de mon étiquette. Les gens sont fiers de cela, ils ne veulent pas que l'on rogne sur l'école et sur l'enfance. Mais c'est sûr qu'on souffre...

## Universités : peut-on négocier dans le cadre de la "mastérisation" ?

PAR DANIEL SHAPIRA

**L'**ACTUALITÉ de ces derniers jours a été marquée dans les universités par une polémique croissante sur les examens universitaires de fin d'année, avec une proposition de donner l'examen à tout le monde. Le ministre Pécresse l'a aussitôt dénoncée. Donner l'examen à tout le monde ?

Bien évidemment, aucun enseignant-chercheur ne peut accepter qu'on brade ainsi la valeur des diplômes, qui deviendraient totalement différents d'une fac à l'autre, selon qu'ils aient correspondu ou non à des enseignements dispensés. Mais l'indignation du ministre Pécresse ne trompe personne, alors qu'avec le renforcement de l'autonomie de l'université, elle pousse à une différenciation totale entre les universités.

Mais qu'est-ce qui permet ce que l'on peut appeler un véritable « pourrissement » de la situation ?

Pendant que l'attention est attirée par les examens et que l'angoisse monte à ce propos, une autre partie se joue en cachette : la négociation sur la réforme de la formation des maîtres. Le ministre Darcos vient d'écrire le 10 avril au secrétaire général de la FSU, Gérard Aschieri, pour lui proposer trois grou-

pes de travail sur la mastérisation. Par ce courrier, le ministre répond à un communiqué signé notamment par la FSU, en date du 3 avril, demandant « *de mettre en place les conditions d'une véritable réflexion qui s'attachera à définir un cursus de master approprié* ».

Que signifie négocier dans le cadre de la mastérisation ? Le ministre Darcos, devant la mobilisation des enseignants-chercheurs et étudiants exigeant le retrait de la réforme, a reporté d'un an la mise en place des nouveaux concours. En 2010, ce seront donc toujours les concours actuels (CAPES, agrégation) que les étudiants passeront. Mais le principe de la mastérisation, c'est-à-dire l'obligation d'avoir un master à bac + 5 pour être enseignant, demeure.

Actuellement, un étudiant titulaire d'une licence à bac + 3 a le droit de se présenter aux concours préparatoires au métier d'enseignement.

Que se passerait-il avec l'obligation d'avoir un master à bac + 5 ? Ces masters n'ont rien à voir avec les actuels diplômes délivrés également à bac + 5 et intitulés masters, qui, eux, comportent une qualification précise dans une discipline donnée. Concrètement, que va-t-il se passer ?

Un point clé de l'inquiétude des enseignants-chercheurs et des étudiants est le devenir des « reçus-collés », c'est-à-dire des étudiants reçus au master, mais collés au concours.

Actuellement, un titulaire de la licence, même ayant échoué au concours, peut trouver un poste ailleurs dans la fonction publique, ou plus généralement sur le marché du travail. Mais là, comme il s'agira d'un master spécialisé pour les métiers de l'enseignement, l'étudiant n'aura pas d'autre débouché. Déjà, actuellement, des contrats de 200 heures par an ou de dix mois sont proposés à des titulaires de la licence ayant échoué au concours. Avec la mastérisation, c'est ce type de contrat qui se généralisera. Comme le dit une enseignante, maître de conférence en anglais à Paris-IV : « *A terme, ce qui est visé, c'est la suppression totale des concours nationaux, le recrutement se faisant au niveau des établissements. Ces mesures se feront au détriment de l'école et des enfants.* »

Dès lors, comment comprendre que les responsables de la FSU acceptent de négocier avec le ministre dans le cadre de la mastérisation ?